AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-65 405970

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel 15 F, 00

- Bulletin N° 59 d'Août 1965 — 1965 - 23

RESULTATS DU CONCOURS ORGANISE EN 1965 POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU

SECTEUR N°1

1° M. ALARY Henri - Puech du Taur - MONTANS (Tarn)
2° M. MALBERT Claude MONTANS (Tarn)
2° M. SUDRE Pierre - St Laurent - GAILLAC (Tarn)
2° M. PONS J. - Pouille - GAILLAC (Tarn)

SECTEUR N°2

1° M. BOUYSSIERES Hervé - St Fort - LAUZERTE (T-G)
1° M. GERVAIS André - Cambayrac - CAZES MONDENARD (T-G)
1° M. DAUBANES Armand - Mazeres - CAZES MONDENARD (T-G)
1° M. MAURIVAL Elie - Lunel par LAFRANCAISE (T-G)
1° M. PRAISSAC Pierre - St Maurice par LAFRANCAISE (T-G)
1° M. LOUBRADOU Raymond - Tabouret par LAFRANCAISE (T-G)
1° M. BELY Jacques - St Romain - MOLIERES (T-G)
1° M. SOULIE Maurice - Raynac par MIRABEL (T-G)

SECTEUR N°3

1° M. ARCAS Michel - Au Gay - Route de Montréal à CONDOM (Gers)
2° M. JEGUN Claude - Lauraët par GONDRIN (Gers)
2° M. DAUGE Gérard - "Estère" Commune de Roques - VALENCE S/BAISE (Gers)
2° M. PIS Gabriel - au Vigneau - CONDOM (Gers)
2° M. PIS Valmont - Manotte Grazimis par CONDOM (Gers)

SECTEUR N°4

1° M. JUSTOU Pierre - FRONTON (H-G)
2° M. BORIE Germain - VILLAUDRIC (H-G)
3° M. HENRY Jean - Marie - Boujac - FRONTON (H-G)
3° M. DELMAS Jean-Louis - FRONTON -(H-G)

SECTEUR N°5 N E A N T

SECTEUR N°6

1° M. BOUYSSOU Armand - PARNAC (Lot)

P.1.71

/SECTEUR N°7/

1° M. DELBOSC Ovide "au Roussel" - Puybegon par BRIATEXTE (Tarn)
2° M. TESTE Roger - Ardialle, par PUYLAURENS (Tarn)
3° M. BONNAFOUS Edmond - au Gazet - Carlus par ALBI (Tarn)

/SECTEURS N° 8 et 9/ N E A N T

/SECTEUR N°10/

1° M. DELMAS Achille - Layrac s/Tarn, par VILLEMUR (H-G)
2° M. THOMAS Fabrice - Etudiant - ST PAUL SUR SAVE (H-G)
3° M. DEL Marius - ST ELIX LE CHATEAU (H-G)

/SECTEUR N°11/ N E A N T

RESULTATS DU CONCOURS ORGANISE EN 1965 POUR

LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE BLACK - ROT

/SECTEUR N°1/

1° M. SUDRE Pierre - St Laurent - GAILLAC (Tarn)
2° M. BLANC Raymond - Cabriac par CADALEN (Tarn)
3° M. ESTABES C. - ST URCISSE (Tarn)

/SECTEUR N°2/

1° M. NOUAILLES Pierre - Beausoleil - MONTAUBAN (T-G)
2° M. le Conseiller Agricole - Place du Foirail - CASTELNAU MONTRATIER (Lot)

/SECTEUR N°3/

1° M. PIS Valmont - Manotte Grazimis par CONDOM (Gers)
2° M. FEZAS André - Brena - LANNEPAX (Gers)

/SECTEUR N°4/

1° M. JUSTOU Pierre - FRONTON (H-G)

/SECTEUR N°5/ N E A N T

/SECTEUR N°6/

1° M. BOUYSSOU Armand - PARNAC (Lot)
2° M. PONS Jacques - PARNAC (Lot)

/SECTEURS N°7 - 8 - 9 - 10 et 11/ N E A N T

.../...

- AVERTISSEMENTS -

/ARBRES FRUITIERS/

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER :

a) Protection des pêches :

Le troisième vol de papillons est commencé depuis quelques jours. Bien que les dégâts aient été jusqu'à présent relativement modérés, ils risquent de revêtir une certaine importance au cours de ce mois sur les pêches tardives.

En conséquence, sur les variétés dont la récolte ne commencera pas avant le 22 Août (E. Elberta par exemple) on peut encore effectuer dès réception un traitement avec un produit à base de Mévinphos à raison de 50 gr. de matière active à l'hectolitre.

Sur les variétés dont la récolte commencera après le 30 Août (J. H. Hale) effectuer une nouvelle application dès réception avec un produit de type préventif.

b) Protection des écussons en pépinière :

Afin d'éviter les pépétrations de chenilles, appliquer sur les écussons, dans les quatre jours qui suivent le greffage, l'un des produits suivants :

- D.D.T. à raison de 200 gr. de matière active à l'hectolitre,
- Parathion " 25 gr. " " "
- S.P.C. " 100 gr. " " "
- Carbaryl " 120 gr. " " "

c) Protection des fruits à pépins :

Le passage de l'insecte sur les fruits à pépins est en cours et des oeufs ont été déposés sur poires et sur pommes, notamment dans les vergers de fruits à pépins voisins de vergers de fruits à noyau.

Effectuer, dès réception, un traitement soigné en employant l'un des produits mentionné dans l'Edition spéciale, à la dose prescrite et en respectant la législation sur les limites d'emploi.

CARPOCAPSE :

Le second vol est commencé depuis plusieurs jours et revêt une certaine intensité. Placer dans les jours à venir un traitement de protection.

/V I G N E/

MILDIOU :

En raison du retard de la végétation, la pousse s'est poursuivi jusqu'à ces derniers jours et se poursuit encore dans les encépagements tardifs. Un traitement à l'aide d'un produit à longue persistance d'action permettrait d'assurer un bon coûtement.

BLACK-ROT :

Le traitement dirigé contre le Mildiou permettra de combattre également ce champignon dont les attaques sur grappe peuvent se poursuivre jusqu'aux vendanges.

P.1.72

- INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

M E L O N :

La situation est très saine dans l'ensemble. Toutefois des départs d'Oïdium sont constatés dans différentes cultures. Surveiller les plantations et intervenir le cas échéant avec un produit à base de Dinitrophenylcrotonate soit en poudrage soit en pulvérisation ou bien encore avec un soufre.

Grillage des feuilles : De nombreux cas de grillage sont observés depuis quelques jours. Rappelons que l'origine de ce phénomème n'est pas encore déterminée. Ce sont les plantes dont les premiers fruits arrivent à maturité qui extériorisent les symptômes qui peuvent être constatés sur jeunes feuilles puis sur feuilles plus âgées.

Ce grillage se produit lors des périodes sèches, il cesse de progresser si des pluies surviennent.

TOULOUSE, le 12 AOUT 1965

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX